

Compte rendu de la Réunion du CHSCT du 13/10/2016.

La séance a débuté par les déclarations liminaires des 2 autres organisations syndicales qui alertaient le président sur les baisses d'effectifs, les restructurations et la dégradation des conditions de travail. FO n'a pas présenté de déclaration liminaire puisque ces sujets pouvaient être débattus à travers certains points de l'ordre du jour.

En réponse à ces alertes, le président reconnaît que la situation s'est dégradée depuis des années et qu'il n'est pas facile de toujours faire plus avec moins. Cependant M. GIROUDET se satisfait des mesures de simplifications et de la diminution du nombre de suppressions de postes dans notre ministère par rapport à ce qui était annoncé en début d'année. Pour lui, il faut davantage accompagner les agents et communiquer sur les changements en cours. En ce qui concerne la communication, la Direction s'engage à informer les agents victimes de restructurations sur les conséquences et les modalités de ces changements aussi tôt que possible. Pour assurer de bonnes conditions de travail aux agents certains déménagements (comme celui de la trésorerie de Champagnole) qui auraient dû avoir lieu début 2017 sont reportés à fin mars ou plus tard.

Approbaton des PV

Les procès verbaux des commissions du 26 avril, du 7 juin et du 11 juillet ont été approuvés à l'unanimité par les organisations syndicales qui avaient pu les lire en amont de cette réunion.

Suivi des travaux

La plupart des demandes ont déjà été réalisées à la date de cette réunion. Par exemple l'agent chargé du ménage sur le site de Lons Turgot (responsable d'un risque élevé dans le DUERP) a été reçu par le Directeur, qui a redéfini ses tâches et lui a indiqué que son comportement ne devait plus être remarqué. Pour d'autres points, comme le changement de certains ouvrants sur le site de St-Claude, les travaux sont à venir très prochainement (mardi 18/10 pour cet exemple).

Votre section FO DGFIP du Jura :

Direction Départementale 8, Avenue Thurel 39000 LONS LE SAUNIER

Tél : 06-83-45-01-90

Mél : fo.ddfip39@dgfip.finances.gouv.fr

Restauration sur le site de Saint-Claude

Le président a été très clair à ce sujet, il n'y aura pas de changement par rapport à l'organisation actuelle. En ce qui concerne FO, le conventionnement avec le restaurant Le Lacuzon n'est pas à remettre en cause tant que les agents de la trésorerie n'auront pas au moins essayé ce dispositif. En effet, le restaurateur s'engage à faire le service en 45 minutes pour un repas comprenant entrée, plat, et dessert pour moins de 4,50€ (le reste des 13,90€ initiaux étant pris en charge par l'action sociale.)

FO et la Direction partagent le même avis sur le fait que le problème est très probablement imputable davantage à une tension entre les services plutôt qu'au restaurant lui-même. Par conséquent, la Direction s'engage à tenter une médiation sur ce site.

Déploiement de la base MEMO

Cet outil servira principalement à la BDV et au PCE. Sur ce sujet, nous sommes passés rapidement car le principal avait été déjà vu en CTL. Nous réitérons tout de même notre avertissement selon lequel cet outil ne doit pas être une charge supplémentaire pour les agents, et qu'il ne doit surtout pas devenir un outil de "flicage" (puisque cela devient très à la mode)

Accueil sur rendez-vous - Sites de Dole et de Lons Turgot

Il s'agit de la part de la Direction d'une tentative pour faire diminuer la fréquentation des services. Ce dispositif possède des avantages et des inconvénients. Nous ne sommes donc pas opposés à l'expérimentation de ce système (mais nous n'hésiterons pas à nous y opposer si l'expérience n'est pas concluante). FO s'est permis de faire remarquer que l'idée selon laquelle ce dispositif permettrait aux agents de préparer leurs entretiens à l'avance relève du pur fantasme. La Direction ne semble pas se rendre compte de la charge de travail qui pèse sur les services. Par ailleurs, les nombreux contre-appels que vont générer les prises de RDV sur [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ne se substitueront pas à une préparation, comme semble le croire la Direction. Ces derniers permettront de juger de la nécessité d'un rendez-vous et de demander des justificatifs, mais rien de plus.

Votre section FO DGFIP du Jura :

Direction Départementale 8, Avenue Thurel 39000 LONS LE SAUNIER

Tél : 06-83-45-01-90

Mél : fo.ddfip39@dgfip.finances.gouv.fr

Examen des fiches de signalement et des fiches navettes des registres santé et sécurité au travail

Nous avons attiré l'attention de la Direction sur le fait qu'il devient de plus en plus difficile de faire face à des usagers dont le comportement laisse à désirer. Les agressions qu'elles soient verbales ou physiques sont de plus en plus violentes. L'ensemble de la commission admet qu'il est nécessaire de systématiquement porter plainte contre les agresseurs.

L'examen des fiches navettes des registres santé et sécurité au travail nous a permis d'être tenus au courant des mesures prises par la Direction pour régler les problèmes détectés par L'ISST. Les quatre fiches présentées ont obtenu l'approbation des représentants des organisations syndicales.

Bilan de la médecine de prévention

Il confirme que l'état de santé des agents ne va pas en s'améliorant. Nous n'avons cependant pas eu de réponse claire sur le nombre d'agents vus par le médecin de prévention : nous avons bien un nombre de visites mais celui-ci ne nous indique pas le nombre de personnes vues à plusieurs reprises.

Divers

Des actions complémentaires ont été présentées et approuvées (achat de vêtements de pluie pour un agent technique qui n'en a pas, des escabeaux pour les archives de Lons-Turgot puisque les anciens sont défectueux, et un fauteuil ergonomique prescrit par le Dr CAIRE).

Pour finir, un point a été fait sur les dossiers immobiliers, ceux-ci n'ont pas donné lieu à beaucoup de débat. Cependant nous nous réjouissons de voir que le nouveau Directeur partage le constat de FO sur la sécurité limitée pour un des futurs déménagements. De plus certaines questions que se posent les agents concernés ont été transmises à la Direction qui s'engage à donner des réponses lors notre prochaine réunion (certaines réponses seront directement apportées aux agents concernés.)

Votre section FO DGFIP du Jura :

Direction Départementale 8, Avenue Thurel 39000 LONS LE SAUNIER

Tél : 06-83-45-01-90

Mél : fo.ddfip39@dgfip.finances.gouv.fr
